
CONSEIL REGIONAL

GROUPE COMMUNISTE

**GESTION DES SUBVENTIONS GLOBALES
DU PROGRAMME OBJECTIF 2**

Intervention de François DUMON

Monsieur le Président,

C'est une bonne chose pour la région que celle-ci ait choisi une gestion déléguée de trois subventions globales : l'aide aux entreprises, la formation, le ferroviaire.

Nous avons choisi à la fois une gestion responsable dans la programmation, c'est à dire le refus de toute programmation de complaisance pour une programmation de véritables projets et une animation dynamique des mesures en subvention globale.

Le choix du départ de construire le projet régional avec nos concitoyens a servi pour caler à la fois les négociations concernant le contrat de plan état région, les conventions département région et la mise au point du DOCUP.

Cela a permis d'être à la fois gestionnaire et animateur du programme objectif 2.

Nous avons gagné en cohérence et en complémentarité avec l'ensemble des collectivités territoriales concernées ainsi qu'en solidarité avec notamment les territoires de notre région les plus touchés par la crise.

Au total nous avons insufflé une action plus efficace, plus utile pour une mise en œuvre correspondant aux besoins de la population et des acteurs de la Région Centre.

Le choix de la gestion de trois mesures en subvention globale nous permet en tant que conseil Régional d'avoir une attitude constructive et exigeante vis -à-vis des entreprises et ainsi de nous permettre d'intervenir sur un développement économique porteur d'emplois durables et qualifiés.

Même si nous souhaitons aller beaucoup plus loin pour favoriser la création d'activités nouvelles porteuses d'emplois en nombre supérieur.

Cela nous a permis également de mettre en place des projets structurants pour un développement durable de la Région Centre notamment avec le projet de l'électrification de la ligne Tours Vierzon, Bourges Saincaize.

Ce projet vient d'être déclaré recevable par la Commission européenne et fera l'objet d'une prochaine décision formelle.

C'est un succès de la mobilisation régionale !

Ce projet structurant ouvre des perspectives concrètes de création d'activités nouvelles et de création d'emplois avec de la mise en place pratiquement terminée des voies de 750 m sur la gare de Vierzon et la mise en place d'un port sec en coopération avec les ports de l'Atlantique.

La gestion déléguée des crédits européens par la Région est utile sur les zones en difficulté comme par exemple sur le Cher où ces derniers mois 1046 suppressions d'emplois ont été recensés, nous savons déjà que 3500 personnes vont sortir des ASSEDIC et 1500 vont passer au RMI et RMA.

Cela démontre d'autant plus l'importance et l'urgence d'engager de véritables plans de formation qualifiante pour sécuriser l'emploi et permettre l'accueil de nouvelles activités.

La démonstration est faite que notre Région est en capacité de porter rapidement des projets structurants avec le CREPS à Bourges, une opération menée rapidement et efficacement et cela hors gestion des subventions globales. Ce CREPS est un point depuis 2001 pour développer la formation car c'est un outil de formation ouvert au mouvement sportif, à la jeunesse et aux associations d'éducation populaire.

La capacité de la Région, à mener rapidement ce dossier à terme, a permis d'empêcher un dégageant d'office qui aurait entraîné une réduction des sommes prévues dans les subventions Européennes, car nous avons pu fournir, les justificatifs de dépenses en tant que maître d'ouvrage et cela dans les deux ans qui ont suivi le début de la programmation.

Nous avons également fait la démonstration qu'une gestion déléguée peut se mettre en rapport avec la réponse aux besoins de la population.

Et cela grâce au développement de la concertation avec le mouvement sportif régional et d'éducation populaire, avec les acteurs concernés par le développement de grands projets ferroviaires (au travers des CLAD notamment).

Ces grands projets s'inscrivent dans une volonté de mise en place d'un aménagement du territoire porteur d'un développement durable dans le cadre d'une concertation régionale avec la population et ses représentants.